



**ELLE EST DE RETOUR
POUR VOTRE BONHEUR!**

PROMO AIRFIBER MOBILE

60Go

à 15 000 FCFA

*919*10*3#



**Accompagnement des entreprises
à l'heure de la COVID-19**



**Faure ordonne la suspension
des contrôles fiscaux
au sein des entreprises** P3

WARAA

Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

13 Août 2020 N° 283 - Prix 250 F CFA

Développement



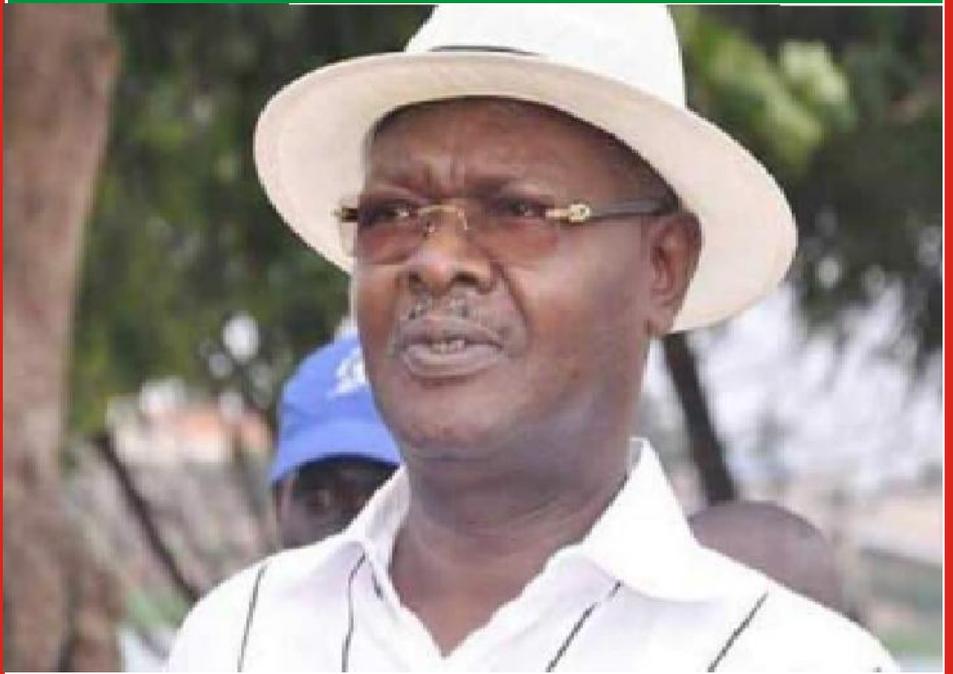
**A Tabligbo, 27.000
togolais bénéficient d'eau
potable grâce au Paseat** P2

Réfection de la route Lomé-Kpalimé



**Le PDG de EBOMAF suit de
près l'évolution des travaux** P5

Nomination des ambassadeurs



Le nouveau délire de Agbéyomé Kodjo

 P3

Dans le but de contrer les effets de la COVID-19

**Le gouvernement togolais
apporte son soutien
aux acteurs agricoles** P2



Développement

A Tabligbo, 27.000 togolais bénéficient d'eau potable grâce au Paseat

Afin de permettre aux couches vulnérables de la ville de Tabligbo d'avoir accès à l'eau potable à moindre coût, le gouvernement togolais a mis en place dans ladite localité, le Projet d'amélioration du service d'eau et d'assainissement (Paseat).

Le projet Paseat intervient pour améliorer l'accès à l'eau potable dans la ville de Tabligbo (région maritime) en mettant en place un mécanisme de régulation du prix de l'eau aux bornes fontaines, ce qui permettra aux couches vulnérables d'avoir accès à l'eau potable à moindre coût, soit deux (02)

bidons de 25 litres à 30 francs CFA.

Une grande partie des 50.338.959 francs CFA qui seront consacrés aux travaux a été remise par la Société togolaise des eaux (TdE). A l'issue de cette première phase d'extension du réseau d'eau, de réhabilitation et de construction des bornes fontaines de la ville de Tabligbo qui vont s'étendre sur 07 km, huit (08) bornes fontaines seront construites et cinq (05) autres vont être réhabilitées. Les travaux se dérouleront dans les 25 quartiers de la ville de Tabligbo et impacteront 27.000 habitants.



Croissance du taux d'accès à l'eau potable

Entre 2005 et 2019, le taux d'accès à l'eau potable au Togo a connu une hausse sensible, justifiée par les chantiers mis en place et la pléthore de programmes mis en

œuvre. Plus précisément, de 21% en milieu rural en 2005, ce taux a bondi et se situait autour de 69% en 2019. Cette progression, visiblement la plus forte sur la période, est la résultante des programmes de réalisation ou de réha-

bitilation de forages mis en œuvre à l'image de l'initiative du Paseat. En milieu semi-urbain, il est de 49% en 2019 contre 23%, 14 ans plus tôt. Aujourd'hui, l'on estime à 55% le taux d'accès à l'eau potable sur toute l'étendue du territoire national. En juin 2020, les travaux de la première phase d'extension du réseau d'eau, de réhabilitation et de construction des bornes fontaines de la ville de Tabligbo ont été lancés. Le projet s'étend sur une durée de 02 ans (avril 2019 à mars 2021).

Cécile S.

Dans le but de contrer les effets de la COVID-19

Le gouvernement togolais apporte son soutien aux acteurs agricoles

La crise économique provoquée par la covid-19 a contraint les autorités à repenser leur programme de développement. Pour ce faire, le Togo a établi un plan de relance qui prend sous son aile plusieurs secteurs, en l'occurrence l'agriculture, afin de mobiliser des ressour-



ces pour l'atteinte des objectifs fixés dans le compte de la campagne 2020-2021. Cette mesure de soutien à la campagne agricole de 2020-2021 vise à assurer aux ménages ruraux une sécurité alimentaire et nutritionnelle ; multiplier à terme leurs revenus

habituels par deux au moins, faciliter l'accès à des kits d'intrants massifs et améliorer leurs conditions de vie par la même occasion.

Avec cet investissement, l'Etat va porter, selon les prévisions, les revenus des producteurs à près de 230 milliards de

Suite à la p 5

WARAA
Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA
REDACTION
Ezi Akoma
W. Maléki
Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur
INFROGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA
IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre Journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Nomination des ambassadeurs

Le nouveau délire de Agbéyomé Kodjo

«J'envisage de procéder dans les prochains jours à la nomination des ambassadeurs, qui auront pour mission de plaider la cause du Togo auprès de la communauté internationale afin qu'elle soutienne le peuple togolais dans sa quête de liberté et de justice sociale ». C'est le message qu'a laissé Agbéyomé Kodjo sur le compte twitter du MPDD, son parti politique. Il indique que cette nouvelle action a pour but d'en finir avec la crise postélectorale. Sans perdre du temps, le premier ambassadeur est connu. « Monsieur Anani K. Nestor Kounake, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Togo près de la Ré-



publique Fédérale du Nigéria et de la CEDEAO. Article 2 : Le Premier ministre et le ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Togolais de l'Extérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application

du présent décret, qui prend effet partout où besoin sera, à compter de sa date de signature », lit-on dans un document distribué sur les réseaux sociaux. Poursuivi par le pouvoir togolais dans le cadre du contentieux électoral, le

candidat inspiré par le Saint Esprit a choisi s'échapper au lieu d'assumer la responsabilité de ses actes. Actuellement, un mandat d'arrêt international est lancé contre lui. Bien qu'étant dans le maquis, il continue de montrer son obsession pour le pouvoir. Il affirme même que des émissaires du pouvoir lui ont confirmé sa victoire en lui promettant à « coups de milliards une nomination au poste de Premier ministre », toujours sans aucune preuve. Arrivé en 2^e position à l'issue de la dernière élection présidentielle, Agbéyomé Kodjo qui a occupé presque tous les postes de responsabilité de notre pays a visiblement perdu le bon sens.

D'abord, s'étant proclamé vainqueur sans fournir la moindre preuve pour contester les résultats de la CENI, il se permit de nommer deux togolais de la diaspora, Antoine Koffi Nadjombé et Kwasi Adjeoda respectivement au poste de Premier ministre et ministre des affaires étrangères. Après quelques réactions sur les réseaux sociaux, son gouvernement de 2 membres est porté disparu. Le nouveau délire, c'est la nomination des ambassadeurs qui vient encore alourdir les chefs d'accusations retenus contre lui.

Jack NUKUNU

Accompagnement des entreprises à l'heure de la COVID-19

Faure ordonne la suspension des contrôles fiscaux au sein des entreprises

Le gouvernement a décidé un assouplissement fiscal en faveur des entreprises togolaises durement affectées par la crise sanitaire liée à la COVID-19. A travers une ordonnance signée par le Président de la République le 30 juillet dernier portant sur des mesures d'ordre fiscal et douanier, les contrôles fiscaux au sein des entreprises durant la période de la crise sont suspendus. L'application des sanctions fiscales en cas de redressement fiscal, de défaut ou de retard de dépôt des déclarations fiscales, de paiement des impôts et taxes est suspendue durant la même période. L'ordonnance précise quand même que ces pénalités légalement notifiées seront comptabilisées pour des motifs de statistiques fiscales. Il faut rappeler que dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, le gouvernement a mis en place

le Fonds de Solidarité Nationale et de relance économique. Malgré les conditions de déductibilité prévues par le Code général des impôts, le gouvernement indique que les dons dûment justifiés effectués au profit de ce fonds sont entièrement déductibles du résultat fiscal ou du revenu imposable, indique l'ordonnance. Dans le cas de la suspension des contrôles fiscaux opérationnels, les procédures des contrôles fiscaux externes sur place au sein des entreprises sont suspendues durant la période de la crise. Toutefois, les vérificateurs peuvent effectuer des contrôles sur pièces (CSP) dans le cadre des travaux de bureau ou du télétravail. Toujours dans l'optique d'accompagner les entreprises en cette période de la pandémie, le gouvernement a décidé



la réduction spéciale de la patente. La réduction de 25% est accordée aux entreprises opérant dans le secteur des transports, aux hôtels, aux restaurants et organismes assimilés agréés, ainsi qu'aux organisateurs de circuits touristiques agréés, au titre de l'exercice fiscal 2020. Une réduction de 50% sur le deuxième acompte de la Taxe professionnelle unique

(TPU) est accordée aux entreprises individuelles, aux transporteurs routiers, aux artisans et assimilés relevant de la TPU. Pour les délais de reprise de l'administration fiscale qui arrivent à terme le 31 décembre 2020, ils sont suspendus pour une durée égale à la période qui court entre le 1er avril 2020 et l'expiration d'un délai d'un

mois à compter de la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire. " Pour des raisons d'équité et de justice fiscale, les missions de recherches et d'échanges d'informations à des fins fiscales, d'investigations et d'enquêtes fiscales, de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales se poursuivent normalement ", indique aussi l'ordonnance. Le gouvernement a toujours par cette ordonnance suspendu toutes les procédures de recouvrement forcé des impôts et les poursuites fiscales en cours durant toute la période de l'état d'urgence sanitaire. Mais les procédures de recouvrement ordinaire des impôts et taxes dans le cadre du système fiscal déclaratif auto-liquidé se poursuivent normalement.

WARAA

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE L'URBANISME,
DE L'HABITAT ET DE LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

CABINET *no*

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES
ET DES ÉQUIPEMENTS URBAINS

PROJET D'INFRASTRUCTURES
ET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN (P161772)

N° 435 /20/MVUHSP/CAB/SG/DGIEU/PIDU

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

**COMMUNIQUE DE PRESSE : DEMARRAGE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT,
D'ASSAINISSEMENT ET DE BITUMAGE DE LA RUE VILLAGE D'ENFANTS SOS-
COLLEGE CHAMINADE DE KARA**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), le Ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique (MVUHSP) informe les populations de la ville de Kara et de ses environs et particulièrement celles des quartiers Weladè, Tiwimdè, Anjaoudè et Kakou du démarrage des travaux d'aménagement, d'assainissement et de bitumage de la rue Village d'enfants SOS-Collège Chaminade sur un linéaire total de 3200 mètres.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 13 août 2020. Le ministre invite les populations de la ville de Kara et particulièrement les riverains de la voie à aménager au strict respect des mesures de sécurité notamment :

- le respect des déviations et des panneaux de signalisation installés à cet effet ;
- l'interdiction de la circulation aux passagers sur la voie en chantier, à l'exception des riverains ;
- la sensibilisation continue et accrue des parents à l'endroit des enfants pour le respect des zones balisées ;
- le respect des parkings provisoires mis en place pour les propriétaires de véhicules riverains des chantiers.

Le Ministre de la ville, de l'urbanisme, de l'habitat et de la salubrité publique compte sur la compréhension et le civisme de tous pour le bon déroulement des travaux.

Fait à Lomé, le **10 AOUT 2020**

Le ministre de la ville, de l'urbanisme,
de l'habitat et de la salubrité publique



Koko AYEVA

Réfection de la route Lomé-Kpalimé Le PDG de EBOMAF suit de près l'évolution des travaux

Les travaux de réfection de la route Lomé-Kpalimé vont bon train. Conduite par l'entreprise Mahamadou et Fils (EBOMAF), ces travaux sont suivis de près par le PDG de l'entreprise, Mahamadou Bonkougou. Cette semaine, il a fait un tour dans la préfecture de Kloto en compagnie de ses collaborateurs pour galvaniser ses ouvriers et les inviter à un travail bien fait.

De jour comme de nuit,



les ouvriers sont à pied d'œuvre pour vite terminer les travaux. En plus, les équipements déployés sur le terrain démontrent à suffisance

l'engagement de l'entreprise à livrer ce chantier dans le délai prévu. D'ores et déjà, certains riverains saluent le sérieux constaté auprès de

cette grande société dans la capitale et à l'intérieur du pays et selon les normes requises.

Les autorités gouvernementales accordent également une attention particulière aux travaux qui se déroulent sur cette voie. Le 17 juin dernier, le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya et sa collègue Zouréhatou Tchacondoh-Kassah-Traoré en charge des Infrastructures et des Transports, avaient

aussi effectué une visite sur le chantier au démarrage des travaux.

Il faut rappeler que EBOMAF est une grande entreprise de BTP de l'Afrique de l'Ouest. Elle existe depuis plusieurs décennies déjà. Elle a déjà fait ses preuves à travers plusieurs réalisations dans le domaine des infrastructures routières au Togo.

La Rédaction

Bonne nouvelle pour l'ancien regroupement politique CAP 2015 Les comptes des représentants à la CENI approvisionnés

Les opposants et principalement les représentants du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) à la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ont le sourire

aux lèvres. En effet, le gouvernement a alimenté leurs comptes. Il s'agit de Francis Pedro Amuzun, Edem Atantsi, Jean Jacques Têko tous de l'ANC et de Sibabi Boutchou de la

CDPA, tous chassés de la CENI pour avoir contesté la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, une élection qu'ils ont contribué à organiser.

C'est le représen-



tant de la CDPA, M. Boutchou, qui a eu le réflexe d'informer l'opinion nationale et internationale que le Trésor public vient de procéder à un virement sur son compte bancaire au titre de ses indemnités de membre de la CENI. Pendant ce temps, les représentants de l'ANC sont silencieux. Ce n'est pas une surprise s'ils restent sans rien dire. En effet, les responsables de l'ANC qui prônent la transparence sont très silencieux en ce qui

concerne les virements de l'Etat sur leur compte. Après avoir usé les semelles de leurs militants afin de réclamer la restitution des droits des députés exclus du parlement, ils n'ont même pas eu le réflexe de dire merci à ceux qui leur ont aidé dans la lutte qui a permis un virement de 9 millions sur leurs comptes. En termes clairs, la transparence financière ne relève pas de l'ADN de l'ANC.

COVID-19

Le gouvernement togolais apporte son soutien aux acteurs agricoles

Suite de la p 2

francs CFA. Au même moment, le pays atteindra une production de 225.000 tonnes pour le coton, près de 02 millions de tonnes pour le maïs, un peu plus de 332.508 tonnes de riz et près de 140 milles tonnes de soja.

Pour atteindre tous ces objectifs, une plateforme digitale sera mise en place avec des sociétés privées qui seront retenues suite à un appel à manifestation d'intérêt. Il va de soi que l'Etat va jouer un rôle déterminant dans le démarrage du projet. Celui-ci consistera à l'exonération sur le matériel et une facilité à accorder une avance aux ménages sous forme de crédit à zéro taux d'intérêt en vue de l'acquisition des kits. Cette facilité sera essentiellement basée sur le modèle " pay as you go ", un système fiable mis en place dans le cadre de l'électrification rurale. L'appui du gouvernement va permettre d'atteindre au moins 15.000 bénéficiaires

avec un crédit à taux nul pour un kit d'une valeur de 1.325.699 francs CFA par bénéficiaire. Il est également prévu entre autres d'outiller plus de 150.000 petits exploitants agricoles. Ceux-ci vont bénéficier des intrants agricoles avec pour objectifs de garantir un bon rendement agricole ; d'empêcher la crise alimentaire qui plane sur les pays de la sous-région en raison de la crise engendrée par la covid-19.

avec un crédit à taux nul pour un kit d'une valeur de 1.325.699 francs CFA par bénéficiaire.

Il est également prévu entre autres d'outiller plus de 150.000 petits exploitants agricoles. Ceux-ci vont bénéficier des intrants agricoles avec pour objectifs de garantir un bon rendement agricole ; d'empêcher la crise alimentaire qui plane sur les pays de la sous-région en raison de la crise engendrée par la covid-19.

Cécile S.

J. N.

Lutte contre la Covid-19

L'UEMOA soutient les efforts du gouvernement

L'Union Économique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est résolument engagée dans la lutte contre la Covid-19 dans ses Etats membres, dont le Togo. Dans cette logique, l'institution régionale a offert, lundi 10 août 2020, un don de 400.000 bavettes chi-

rurgicales accompagnées d'une enveloppe de 500 millions de FCFA, à la Coordination nationale de la gestion de la riposte contre le coronavirus, a appris l'Agence de presse Afreepress. Depuis l'apparition de cette pandémie au Togo, le personnel soi-

gnant n'a cessé de dénoncer l'insuffisance des outils de travail et du matériel de protection, notamment les masques, visières et autres. Les dons offerts par l'UEMOA sont principalement destinés aux hôpitaux du pays et aux agents du secteur de la santé qui

réclament des outils de protection. « Au nom des organes de l'union, je témoigne aux membres du personnel soignant du Togo, nos vifs remerciements et les encourage à poursuivre le noble combat dans lequel ils sont en première ligne », a déclaré le représentant du président de l'UEMOA, M. Essowè BARCOLA. Présent à la

cérémonie de réception, le ministre de la Santé et de l'hygiène publique, professeur Moustafa MJIYAWA a exprimé sa reconnaissance aux donateurs et a promis que les lots offerts vont faire l'objet d'un bon usage pour contenir la maladie dans le pays.

Afreepress



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises

dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR

LES N° VERTS DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT
8280**
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT
8201**
Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

PHARMACIES DE GARDE
Du 10/08/2020 au 16/08/2020

- Pharmacie 3e ARRONDISSEMENT
Bd. du 13 Janvier, près de l'immeuble FIATA
+22822 21 52 27
- Pharmacie ADJOLOLO
58, Rue François Joseph STRAUSS
+22822 21 05 13
- Pharmacie ADONAI
Face Hotel la Plantation à Agoè-Nyivé
+22890 27 35 36
- Pharmacie BESDA
Addoogom-Amenopé, Route de Kpalimé
+22822 51 05 23
- Pharmacie CAMPUS
Agadé
+22822 21 56 32
- Pharmacie CHATEAU DEAU
Pres Château d'eau de BE
+22822 21 57 51
- Pharmacie CITRUS
Attiegou Yayrakomé sur le grand
boulevard
+22891 59 86 68
- Pharmacie CONFIANCE
Face GTA
+22822 42 43 81
- Pharmacie CONSEIL
Carrefour du CEG Sagbado Logote
+22823 21 56 53
- Pharmacie DE LA CITE
Bd. du 30 Août
+22822 25 01 25
- Pharmacie DELALI
Quartier Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel
+22822 25 06 90
- Pharmacie DE LA MAIRIE
Face Mairie
+22822 21 26 39
- Pharmacie DES OLIVIERS
Bd. Houphet Boigny
+22822 27 04 34
- Pharmacie DU CENTRE
46, Rue de la Gare (face SGGG)
+22822 21 83 50
- Pharmacie DU POINT E
406, Rue 129 Afloa Gakli (Kinito Gome) a
Djijole dans le von de la pharmacie Djijole
+22822 51 91 71
- Pharmacie EL-SHAMMAH
Sise à amadahomé à côté de la maison des
jeunes
+22822 46 93 50
- Pharmacie EMMAUS
Sur la route de Mission Tové à côté du Bar
Liberté
+22822 40 25 04
- Pharmacie EPIPHANIA
Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON,
ADJOLOLO
+22823 20 10 52
- Pharmacie ESPACE VIE
Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003
+22822 32 87 20
- Pharmacie FRATERNITE
Hedzranawé près de la Clinique St Joseph
+22822 26 83 95
- Pharmacie HYGEA
Face Lycée publique de Baguida sur la route
d'Atanokopé (Baguida)
+22822 27 36 36
- Pharmacie ISSIS
Avenue Jean Paul II près des rail NUKAFU
Gakpoko
+22823 36 95 65
- Pharmacie LA BARAKA
Agoè LOGOPE, non loin de l'ECOLE LA
BRUYERE A PROXIMITE DU CAMP GP
+22890174928
- Pharmacie LA MISERICORDE
BE-KPOTA
+22823 38 47 62
- Pharmacie LAUS DEO
Route de Léo ZOOO, face clinique
Bestesda - quartier Adidoadin
+22822 25 15 05
- Pharmacie LE DESTIN
A côté de l'Agence ECOBANK de Baguida
+22822 41 15 41
- Pharmacie LE PROGRES
Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie
d'Anadi kpoata non loin du marché de Zorro-
bar
+22822 35 86 55
- Pharmacie MAINA
Route Zanguera-Carrefour bleu, non loin du
marché Agoè Assiyé - BP 4689 Lomé -
Togo
+22822 33 65 34
- Pharmacie MBA
Agoè-Légbassio, Route de mission Tové,
300 mètres après le marché de Légbassio
22870278181
- Pharmacie NATION
Face ancien Marché TOTSI
+22822 25 99 65
- Pharmacie NOTRE DAME
Sise au 578 rue assiyé derrière le mar-
ché d'Hedzranawoe, en face de la piscine
Atlantide
+22822 42 74 04
- Pharmacie PATIENCE
Tokoïn Cbadago
+22822 21 60 94
- Pharmacie SANTA MADONNA
Sise à Kégué sur la route du petit
contournement à côté de l'église catholique
Sis Thérèse
+22890 66 10 66
- Pharmacie SHALOM
Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route
Agoè-Adjoogomé
+22822 51 81 20
- Pharmacie SOURCE DE VIE
Face Collège Protestant
+22822 22 45 71
- Pharmacie St PHILIPPE
Sanguera, non loin de Kpalimé près de la
Station service OANDO
+22890174928
- Pharmacie TCHERPSON
Face Terminal du sahel (Togblékopé)
+2282242441
- Pharmacie VITA-FLORE
Sise à Agoè Vakpostio à 100 m de la station
Shell Agoè Vakpostio
+22822 19 22 86 / 22 19 22 86
- Pharmacie YEM-BLA
258, Av. AkéI face à la Résidence
+22822 26 76 51
- Pharmacie ZOSSIME
Zossime, sur la route de Sanguera près du
marché de Zossime
22870462664

SAVOIR NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24
Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23
E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net



Réformes douanières dans le cadre l'amélioration du climat des affaires

01 | Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World

Emission en ligne du: bon à conduire, bon à embarquer, bon à enlever, bon à entreposer, bon à expédier, bon à sortir de MAD, bon à sortir d'entrepôt, bon pour AT, certificat de visite et bulletin de liquidation.

02 | Le renforcement des mesures de sécurité et de sureté

Avec l'opérationnalisation d'un scanner performant et la mise en place d'une unité de visite à domicile.

03 | La mise en place du Cadre de Partenariat Privilegié : CPP

Un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux.

04 | La réduction des coûts

Suppression des frais d'escorte.

05 | La délivrance du certificat d'origine

En moins d'une heure.



**TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE
RÉSEAU MOBILE AU TOGO**



**+100 NOUVELLES ANTENNES
DÉJÀ DÉPLOYÉES**

- | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------------|
| ADÉTIKOPÉ-KLADJÈMÉ | HAVÉ | NOTSÉ |
| ADOUGBÉLAN | ITOKOUBÉ | NOTSÉ-NAOLO |
| AGOTIGOMÉ | KADJAFÉ | OFOUNAGBO |
| AHOMA | KADOGOU | OGARO |
| AKPOSSOU | KARA-BOSCO | OGOU-AKODÉSSÉWA |
| ALAOUSSO | KARA-CHAMINADE | OLIGO |
| ALINKA 2 | KARA-SOS | OLOUTOKOU |
| ANÉHO-YÉSUVITO | KARA-TCHINTCHINDA | PAGALA-VILLAGE |
| ANIÉ-KABLÉKOPÉ | KAVÉ | PAGOUDA-KAGNISSI |
| ANIÉ-LOSSOKOMÉ | KITANGOULI | PAYOKA |
| AOU-MONO | KOLO-MÉSSIWOBÉ | SAMAI 2 |
| ATALO | KOUBOUABOU | SÉGBÉ-VIÉTÉ |
| ATIKOLOÉ | KOUDZRAGAN | SIYIMÉ |
| BASSAN-KOPÉ | KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ | SOGBOHOÉ |
| BIDJANDÉ | KOUNTOUARÉ | SOKODÉ-KPANGALAM |
| BOCCO | KOURIENTRÉ | SOTOUBOUA-SONDÉ |
| BONANGANA | KOUTCHITCHEOU | TAMBONGA |
| CINKASSÉ-TOTAL | KPALIMÉ-HÔTEL | TCHAGRI-TCHAKPA |
| DALINKO | KPÉKPÉTA | TCHAPOSSI |
| DANTCHO | KPÉTAB | TCHÉKOUNI-KOPÉ |
| DANYI-DZOGBÉGAN | KPÉTCHIHÔÉ | TCHÉKPO-DÈVE |
| DANYI-KONTA | KPÉTSOU | TCHIMBÉRI |
| DJADOUKOPÉ | LABARKOUTA | TCHINMUL |
| DJAGBLÉ-AGODOMÉ | LAKIYÉKOU | TCHOGOUMA |
| DJARKPANGA-PRÉFECTURE | LAMBOUNDI | TCHORÉ |
| DJÉKLOÉ | LANKUI | TOBOSSÉ |
| DJIYÉGA | LA PAIX | TOHOUN-DOUANE |
| DZÉYIBO | LÉDIYO | TOKO |
| DZOGBÉKPÉMÉ | MANDOURI 2 | TONTONDI |
| ÉDIWLOU | MATEKPÉ-ABADJÈNÉ | TSAVANYA |
| ÉHOUI | ATIÉGOU 3 | TSÉVIÉ-TÉKANYI |
| ÉKÉTO-ÉLAVAGNON | NAMPOCH | VHÉ |
| GAOUGBLÉ | NASSIKOU | VOATTIVÉ |
| GAPÉ-ATCHANVÉ | NATARÉ | WOGBA |
| GATI-AGODOU | NATIGOU | ZAFI |
| GBANTCHAL | NATIPONI | ZÉGLÉ |
| GBOTO-KOSSIDAMÉ | NGAMBI | |
| GOULBI | NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI | |



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS